

Commune de Pierrafortscha
Rte de Pierrafortscha 58
1723 Pierrafortscha

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 27 MAI 2025

Président : Jean-Luc Kuenlin
Secrétaire : Jocelyne Cotting
Membres du conseil présents : Jean-Luc Kuenlin
Christian Burger
Jean-Marie Becker
Francis Hagger
Olivier Oberson

Nombre de participant-e-s votant: 17

Excusé-e-s : Rachel et Eugène Jordan, Jean-Baptiste de Weck, Elvira et Eric de Weck, Gudrun Elleby, Philippe et Françoise Kuenlin, Martine von der Weid, Hans et Anne Burger, Chantal Kuenlin, Laure Oberson, Stefan et Simone Egli, Jan Burger, Antoine Oberson.

Le président ouvre l'assemblée à 19h30 et souhaite la bienvenue à tous à cette assemblée des comptes 2024.

L'assemblée communale a été convoquée conformément aux dispositions légales par invitation personnelle, avis dans la feuille officielle et avis au pilier public.

Pour faciliter la rédaction du procès-verbal, les débats seront enregistrés : pas d'opposition.

Nomination de deux scrutateurs : Mme Sarah Mivelaz et Mme Caroline Thomann.

A l'ordre du jour de cette assemblée communale:

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 17 décembre 2024
2. Comptes 2024
 - Comptes de fonctionnement
 - Comptes d'investissement
 - Rapport de la commission financière et de l'organe de révision
 - Approbation des comptes 2024
3. Nomination de l'organe de révision
4. Conduite d'eau La Schürra-Les Rittes - délégation de compétence en vue de la signature du verbal
5. Conduite d'eau Les Rittes-Le Claru - délégation de compétence en vue de la signature du verbal
6. Divers

Les points 4 et 5 de l'ordre du jour sont retirés car les dossiers ne sont pas prêts.

Il n'y a pas d'objection à cette modification de l'ordre du jour.

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 17 décembre 2024

Lecture du PV par la secrétaire.

Le président soumet à l'assemblée pour approbation le PV du 17 décembre 2024.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Comptes 2024

Le président informe l'assemblée que l'exercice 2024 bouclent avec un léger bénéfice proche des prévisions budgétaires. L'approche prudente de ces dernières années était justifiée. Les effets de MCH2 sont maintenant mieux connus surtout au niveau de la prise en compte des amortissements. Cependant, il reste quelques incertitudes notamment dues au retard dans le traitement des taxations fiscales. Le président passe la parole à M. Christian Burger.

M. Burger précise que les comptes 2024 bouclent sur un bénéfice de 47'734.64. Des charges supplémentaires dans les postes de l'administration communale, cultures, sport et loisirs et protection de l'environnement. Des charges moins élevées dans la prévoyance sociale, environ CHF 21'000.- de moins que prévu au budget. Dans l'administration, le compromis politique prend plus de temps et nécessite plus de séances. En ce qui concerne les annexes qui sont jointes aux comptes, le Conseil communal ne donne pas de commentaires, il estime que ces indicateurs financiers deviendront pertinents dans 5 à 10 ans.

Comptes 2024

Comptes de fonctionnement

Administration générale

Commentaire : les dépassements proviennent essentiellement d'un avis de droit pour la conduite d'eau qui va de Pierrafortscha à Granges-sur-Marly, de la maintenance informatique et certaines formations et mise en ligne du site internet.

Pas de questions.

Ordre et sécurité publics, défense

Commentaire : pas de commentaire

Pas de questions.

Formation

Commentaire : revenus supérieurs dus aux mises à jour de la facturation des transports scolaires non plus sur l'année scolaire mais sur l'année civile.

Pas de questions.

Culture, sport et loisirs

Commentaire : charges supplémentaires à la carrière avec le changement du tableau électrique suite au contrôle de sécurité et la réfection du pont de danse.

Pas de questions.

Santé

Commentaire : pas de commentaires

Pas de questions.

Prévoyance sociale

Commentaire : subventions des crèches moins importantes que prévu au budget.

Question : que veut dire « Aide matérielle » ?

Réponse : dans le cadre du Service social de la Haute Sarine, c'est l'aide financière que les bénéficiaires reçoivent.

Pas de questions.

Trafic et télécommunications

Commentaire : la différence provient des amortissements planifiés qui figuraient pour un montant trop bas au budget.

Pas de questions.

Protection de l'environnement et aménagement du territoire

Commentaire : léger dépassement de l'entretien du réseau d'eau, surtout à cause de la conduite entre Pierrafortscha et Granges-sur-Marly.

Question : quels sont les problèmes ?

Réponse : M. Oberson explique que ce sont les manchons qui se déboitent et créent des fuites. Des démarches ont été entreprises au niveau juridique mais les garanties sont dépassées.

Question : est-ce que cela vaut la peine d'insister avec les démarches ?

Réponse : les démarches n'ont pas abouti et on ne peut pas aller plus en avant.

Question : Qu'avez-vous installé à la Rte de Pierrafortscha ? c'est en lien avec ces problèmes ?

Réponse : C'est un réducteur de pression qui a été posé pour diminuer la pression dans la conduite prolongée jusqu'aux Rittes. Il s'agit d'alléger la charge sur la conduite Pierrafortscha-Granges-sur-Marly.

Le président apporte le commentaire suivant sur le poste cimetière : augmentation en raison de retard dans la facturation, les factures des 3 dernières années sont comptabilisées sur l'exercice 2024.

Question : que peut-on s'imaginer en parlant d'aménagement du territoire ?

Réponse : il s'agit des frais du PAL

Pas de questions.

Economie publique

Commentaire : la réfection du sentier du Roule figurait au budget, les travaux n'ont pas été réalisés en raison des responsabilités engendrées en cas de réfection dudit sentier.

Pas de questions.

Finances et impôts

Commentaire : l'estimation des recettes fiscales plutôt prudente du Conseil communal s'est avéré correcte.

Pas de questions.

Comptes d'investissements 2024

Les comptes d'investissements font état de dépenses pour un montant de 132'323.15. Aucun montant ne figurait au budget mais ces crédits avaient été votés lors des assemblées 2020, 2021 et 2023.

Trafic et télécommunications :

M. Christian Burger informe l'assemblée qu'il s'agit des dernières dépenses du bureau d'ingénieur pour l'étape 4 Fahl-Rossmatte. Crédit voté en août 2020 pour un montant de 170'000.-.

Pas de questions.

Protection de l'environnement et aménagement du territoire :

M. Olivier Oberson informe l'assemblée qu'il s'agit de la construction de la conduite d'eau La Schürra-Les Rittes. Crédits votés en décembre 2021 pour un montant de 60'000.- et décembre 2023 pour un montant de 170'000.-.

Pas de questions.

Pas de questions sur les investissements.

M. Christian Burger donne quelques informations sur le bilan. Le Conseil communal apporte le commentaire suivant : les disponibilités financières à court terme s'élèvent à 558'299.08 dans les comptes 2024 et à 368'044.75 dans les comptes 2023 ; ce qui justifie que les crédits votés en décembre 2024 pour la conduite d'eau de CHF 210'000.- et pour la réfection des routes « La Schürra » de CHF 430'000.- pour un total de 640'000.- soient financés par un emprunt.

Pas de questions sur le bilan.

Rapport de la commission financière

M. Jean-Luc Kuenlin passe la parole à Mme Sarah Mivelaz.

Mme Mivelaz informe les citoyennes et citoyens qu'en date du 8 mai 2025, la commission financière s'est réunie en présence de M. Jean-Luc Kuenlin, M. Christian Burger et Mme Stéphanie Oberson. La commission a parcouru les différents postes des comptes et a pris connaissance du rapport de l'organe de révision. Elle a pu constater de la bonne tenue des comptes et recommande à l'assemblée d'approuver les comptes 2024 présentant un excédent de CHF 47'734.64.

Pas de questions à la commission financière.

Approbation des comptes de fonctionnement 2024

Le président soumet à l'assemblée pour approbation les comptes de fonctionnement 2024 présentant un bénéfice de CHF 47'734.64.

Les comptes de fonctionnement 2024 sont approuvés à l'unanimité.

Approbation des comptes d'investissements 2024

Le président soumet à l'assemblée pour approbation les comptes d'investissements 2024 pour un montant de CHF 132'323.15.

Les comptes d'investissements 2024 sont approuvés à l'unanimité.

3. Nomination de l'organe de révision

Le président informe l'assemblée que pour l'exercice 2025, l'Assemblée communale doit nommer un nouvel organe de révision. Pour rappel la nomination de l'organe de révision fait partie des attributions de l'Assemblée communale mais il est du ressort de la commission financière de proposer un organe qui réponde à toutes les exigences légales. Le président passe la parole à Mme Sarah Mivelaz pour la lecture du préavis de la commission financière. Mme Mivelaz informe l'Assemblée qu'en date du 8 mai 2025, les membres de la commission financière ont étudié les deux offres soumises et recommandent à l'assemblée de confier le mandat de révision des comptes à partir de l'exercice 2025 à GEFID Conseils SA pour le montant de CHF 3'400.-.

Le président soumet à l'assemblée pour approbation la proposition de la commission financière soit de nommer l'organe de révision GEFID Conseils SA pour une période 3 ans

couvrant les exercices 2025, 2026 et 2027. L'organe de révision GEFID Conseils SA **est nommé à l'unanimité.**

4. Divers

Le président donne quelques informations à l'Assemblée communale avant de céder la parole pour les questions.

Le président passe la parole à M. Christian Burger pour le concept parking. M. Burger informe l'Assemblée que la légalisation des parkings sera très difficile car elles sont en zone agricole. Le Conseil communal a décidé de prendre une autre direction c'est-à-dire interdire le stationnement sur les axes principaux de la commune. Cette décision relève uniquement du Service des ponts et chaussées. Il n'y a pas besoin de règlement. Il suffit que la Police cantonale donne l'autorisation à la Commune de s'organiser pour procéder aux dénonciations. Deux places de stationnement sont introduites dans le PA5 et si ce plan est validé par la Confédération et le Canton, ceci permettra de légaliser plus facilement ces deux parkings.

Question : M. Nicolas de Diesbach : serait-il possible d'indiquer sur les places de parc que le parking est gratuit ?

Réponse : le Conseil communal en prend note

Le président passe la parole à M. Christian Burger pour la réfection des routes. M. Christian Burger informe l'assemblée que l'étape 4 agrandie avec la réfection complète de la Schürra nécessite une réévaluation en ce qui concerne les subventions. Le projet est en phase de soumission. Les travaux devraient être effectués cette année.

Le président informe également l'Assemblée que les agriculteurs ont reçu un courrier leur demandant de respecter la distance entre la limite des routes et le labour.

Le président informe également l'Assemblée que l'objet concernant la limitation de vitesse dans les hameaux est pour l'instant mis en attente.

Le président informe l'Assemblée sur la commission Pierrasympa qui continue ses travaux. Diverses activités sont organisées et les dates ont été communiquées. Un point important est l'enquête pour les seniors qui sera envoyée au début juillet en vue du plan d'action pour la prochaine législature. Il relève la démission de Mme Pauline Oberson qui devra être remplacée dans la tranche d'âge des 26 à 35 ans. Les intéressé-e-s peuvent s'annoncer au bureau communal.

Remarque : M. Nicolas de Diesbach remercie la commission pour la très sympathique sortie à l'alpage.

Le président informe l'Assemblée que, cette année, la fête nationale 2025 aura lieu le 1^{er} août de 11h00 à 18h00 avec un brunch. L'invitation sera envoyée à chaque ménage.

Le président passe la parole à M. Olivier Oberson en ce qui concerne le capricorne asiatique. M. Oberson informe l'Assemblée que le Conseil communal a écrit au Conseil d'Etat pour demander une indemnisation pour le bois de feu perdu. La réponse sera donnée prochainement.

La version en allemand du site internet sera en ligne le 15 juin 2025.

La prochaine assemblée communale aura lieu le 16 décembre 2025.

Le bureau communal sera fermé du 4 au 17 août 2025.

Le président passe la parole à l'Assemblée :

Question : M. André Berger demande si la commune ne peut pas entreprendre quelque chose car en cas de fortes pluies, un lac se forme entre Villars-sur-Marly et Tsamaschü.

Réponse : le Conseil communal en prend note.

La parole n'étant plus demandée, le président remercie chacune et chacun pour leur présence et invite les citoyennes et les citoyens pour le verre de l'amitié.

L'assemblée est close à 20h25.

Pierrafortscha, le 10 juin 2025

Le Président:

Jean-Luc Kuenlin

La Secrétaire:

Jocelyne Cotting